

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 29 JUIN 2017 À 18 HEURES 30

N° DEL2017_106 : ZONE D'ACTIVITES ECO²RIEUMAS - CONSTITUTION DE SERVITUDE
- GAZ RESEAU DISTRIBUTION FRANCE (GRDF).

L'an deux mille dix sept, le vingt neuf juin

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le jeudi 29 juin 2017 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRERE

Secrétaire : Monsieur Michel TREBOSC

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Philippe BONNECARRERE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Gisèle DEDIEU, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGHE, Sylvie BASCOUL-VIALARD, Jean-Michel BOUAT, Steve JACKSON, Enrico SPATARO, Elodie NADJAR, Pierre DOAT, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Michel TREBOSC, Jean-Paul RAYNAUD, Robert AZAIS, Blandine THUEL, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Jean-François ROCHEDREUX, Bruno CRUSEL, Pascal PRAGNERE

Membres présents non votants : Mesdames, messieurs,
Marie-Claire MALROUX

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Dominique MAS (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Michel FRANQUES (pouvoir à Gisèle DEDIEU), Claude LECOMTE (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Geneviève PEREZ (pouvoir à Steve JACKSON), Patrick BETEILLE (pouvoir à Muriel ROQUES-ETIENNE), Michèle BARRAU-SARTRES (pouvoir à Bruno LAILHEUGHE), Marie-Louise AT (pouvoir à Naïma MARENGO), Laurence PUJOL (pouvoir à Enrico SPATARO), Joëlle VILLENEUVE (pouvoir à Michel MARTY)

Votants : 44

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 29 JUIN 2017

**N° DEL2017_106 : ZONE D'ACTIVITES ECO²RIEUMAS - CONSTITUTION DE
SERVITUDE - GAZ RESEAU DISTRIBUTION FRANCE (GRDF).**

Pilote : Développement économique, enseignement supérieur, recherche

Monsieur Robert GAUTHIER, rapporteur,

Dans le cadre de l'aménagement de la 2ème tranche de la ZA Eco² Rieumas, des travaux d'aménagement ont été réalisés pour alimenter certains lots en gaz le long des voies secondaires B et C. Ce réseau de gaz a été enfoui sur nos parcelles et il convient de créer des servitudes avec GRDF pour leur entretien.

La société dénommée Gaz Réseau Distribution France (GRDF) a demandé la mise à disposition de terrains situés à Marssac sur Tarn sur les parcelles cadastrées ZL 26, ZL 27, ZL 115, ZL 144, ZL 148, ZL 150, ZL 154, afin d'installer une canalisation en Pe de diamètre 63 alimentant le réseau de distribution publique de gaz.

De même, en vue de l'exploitation de cet ouvrage, GRDF demande le droit de passage de ses agents et la mise à disposition permanente des dégagements pour le passage du matériel.

Une convention de servitude avait été signée avec GRDF le 28/02/2017.

Il vous est demandé

- D'accorder une servitude d'usage et de passage au profit de GRDF
- D'autoriser la mise à disposition des terrains et l'accès du personnel et du matériel de GRDF sur les parcelles situées à ALBI, cadastrées ZL 26, ZL 27, ZL 115, ZL 144, ZL 148, ZL 150, ZL 154.
- De désigner Maître Xavier POITEVIN, notaire à Toulouse, 78 Route d'Espagne, BP 12332, 31023 Toulouse Cedex 1, conformément à la demande de GRDF, pour la rédaction de l'acte authentique de constitution de servitude.
- De mandater monsieur le président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois, ou monsieur le vice-président délégué au développement économique à signer cet acte ainsi que sa publication avec faculté de subdéléguer.

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la convention de servitude signée le 28/02/2017,

Vu l'avis en Bureau du 8 juin 2017,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

AUTORISE l'institution d'une servitude au profit de GRDF.

AUTORISE la mise à disposition des terrains et l'accès du personnel et du matériel de GRDF sur les parcelles situées à ALBI, cadastrées ZL 26, ZL 27, ZL 115, ZL 144, ZL 148, ZL 150, ZL 154.

DESIGNE Maître Xavier Poitevin, notaire à Toulouse, 78 Route d'Espagne, BP 12332, 31023 Toulouse Cedex 1, conformément à la demande de GRDF, pour la rédaction de l'acte authentique de constitution de servitude.

MANDATE monsieur le président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois, ou monsieur le vice-président délégué au développement économique à signer cet acte ainsi que sa publication.

AUTORISE monsieur le président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois, ou monsieur le vice-président délégué au développement économique, à accomplir toutes les formalités nécessaires à cette opération et à signer tous les actes afférents.

Pour extrait conforme,
Fait le 29 juin 2017,

Le président,

Philippe BONNECARRÈRE